



NATIONS
UNIES



Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr.
LIMITÉE

FCCC/SBSTA/2003/L.17
8 décembre 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE DE CONSEIL
SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

Dix-neuvième session
Milan, 1^{er}-9 décembre 2003
Point 7 de l'ordre du jour

RECHERCHE ET OBSERVATION SYSTÉMATIQUE

Projet de conclusions présenté par le Président

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) a pris acte du document FCCC/SBSTA/2003/MISC.10 et Add.1, qui contient les observations des Parties sur les priorités qui découlent du *Deuxième rapport sur l'adéquation des systèmes mondiaux d'observation du climat dans le contexte de la CCNUCC* (deuxième rapport sur l'adéquation)¹ et du rapport connexe du Comité directeur du Système mondial d'observation du climat², adressé au SBSTA à sa dix-huitième session.
2. Le SBSTA a également pris acte de la synthèse des observations susmentionnées, établie par le secrétariat du Système mondial d'observation du climat et contenue dans le document FCCC/SBSTA/2003/MISC.12.

¹ Rapport n° GCOS-82, publié sur le site <http://www.wmo.ch/web/gcos/gcoshome.html>.

² «Report to SBSTA 18 from the GCOS steering committee regarding the Second Report on the Adequacy of the Global Observing Systems for Climate», publié sur le site <http://www.wmo.ch/web/gcos/gcoshome.html>.

3. Le SBSTA a prié le secrétariat d'organiser, à la vingtième session du SBSTA, une manifestation parallèle, analogue à celle tenue lors de la dix-septième session du SBSTA, sur les initiatives de recherche en cours et à l'état de projet qui visent à répondre aux recommandations relatives à la recherche qui se trouvent dans le troisième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Il a prié le secrétariat de solliciter une participation active de la part de représentants du GIEC et de programmes et organismes internationaux de recherche, tels que le Programme mondial de recherche sur le climat (PMRC), le Programme international sur la géosphère et la biosphère (PIGB) et le Programme international sur les dimensions humaines des changements planétaires.

4. Rappelant les conclusions de sa dix-septième session, le SBSTA a invité l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI), lorsque celui-ci examinera les options de financement, y compris ses conseils sur le mécanisme financier de la Convention, à envisager de façon appropriée de répondre aux besoins prioritaires recensés dans les plans d'action régionaux en ce qui concerne les systèmes mondiaux d'observation du climat.

5. Le SBSTA a décidé de recommander un projet de décision sur cette question (FCCC/SBSTA/2003/L.17/Add.1) en vue de son adoption par la Conférence des Parties à sa neuvième session.
